



L'Arepos et la CGT-Sécurité Sociale, une histoire qui a plus d'un demi-siècle.

L'association est née en 1967, à l'initiative des fédérations syndicales CGT, CFDT et FO, issues de la Sécurité Sociale. Elle compte une soixantaine d'adhérents parmi les CE/CSE des organismes Sociaux et la CCAS EDF.

Quelle est la structure de l'association ?

L'Association gère 9 villages de vacances constitués en Société Civile Immobilière. Chacun des CE adhérents détient un nombre de parts de la SCI équivalent au montant investit dans les villages.

Il faut donc distinguer le patrimoine (**SCI**) et ses 9 villages, de sa gestion qui est assurée par **l'Association Arepos-Vacances**.



L'association Arepos est pilotée par son conseil d'administration (à majorité CGT !) dont les membres sont issus des 3 organisations syndicales fondatrices (CGT, FO, CFDT) et la CCAS.

Qui décide ?

Ce sont les CE/CSE adhérents réunis en AG qui décident. Chaque année, ils s'expriment et votent la mise en place des résolutions proposées par le Conseil d'administration.

Il y a une AG pour la SCI (le patrimoine), les voix sont exprimées en nombre de parts détenues par l'adhérent et une AG pour l'association, 1 adhérent = 1 voix.

Depuis plusieurs années, le conseil d'administration de l'Arepos s'est évertué à trouver des solutions pour sauver le patrimoine, le rénover, sans avoir à le faire supporter par ses adhérents.

Et ce, pour répondre notamment aux évolutions structurelles que connaît notre institution car le risque de voir la masse salariale de nos organismes évoluer à la baisse n'est malheureusement plus une hypothèse.

Alors, depuis 2010 seules les cotisations à l'association sont demandées afin de participer au fonctionnement de l'association et non pour le financement et la rénovation des villages.

Mais alors qui finance la rénovation des villages ?

Depuis 2014, l'association met en gestion la commercialisation et la Direction des villages à 2 opérateurs du Tourisme Social : ULVF et VPTI-La ligue de l'enseignement. Au lieu de payer un loyer à la SCI, ces 2 opérateurs se sont engagés à réaliser des travaux dont les montants correspondent à environ 14 ans de loyers (ce qu'on appelle une franchise de loyer).

L'intérêt étant double : les villages sont rénovés et les CSE/CE ne sont pas mis à contribution pour leur remise en état.

Mais l'équilibre financier est fragile et chaque adhérent compte.

Aujourd'hui, de par le renouvellement des élus et les moyens de plus en plus limités alloués aux syndicats et CE/CSE, certains pensent bien souvent à simplifier leurs pratiques en allant voir dans le privé, le tourisme marchand et/ou se détournent du patrimoine associatif détenu par les CE/CSE.

Revenir vers vous n'est pas un acte commercial mais bien politique. Car au-delà des avantages tarifaires dont peuvent bénéficier vos agents, il dépend des CE/CSE de faire vivre ce patrimoine commun qui appartient aux salariés de vos organismes !!!

Votre adhésion à l'AREPOS est donc un choix militant.

Devant les requins de la finance, des grands groupes hôteliers qui vous abreuvent d'offres commerciales agressives (souvent au détriment des salariés qui y travaillent), l'alternative associative doit pouvoir trouver sa place, en vous garantissant des contenus de qualité, des villages rénovés et les droits des salariés respectés.

Les administrateurs et les partenaires bataillent chaque jour pour faire vivre et faire connaître le patrimoine issu des comités d'entreprises (créé par Ambroise Croizat !) afin qu'il ne tombe pas aux mains des privés.

Les membres du conseil d'administration CGT, présents aujourd'hui aux journées d'études de la Sécu, se tiennent à votre disposition pour échanger avec vous et évoquer, ensemble, les possibilités d'intervention dans vos structures syndicales.

La CGT Arepos souhaite outiller les syndicats pour qu'ils s'emparent de la question du Tourisme social/associatif dans nos structures et nos instances. Notre objectif est de revenir vers vous pour vous informer sur le fonctionnement et le rôle de l'association et de faciliter le retour des agents dans leurs villages !

L'Arepos, 50 ans après, se doit de redevenir une idée neuve en donnant du sens à l'accès aux vacances du personnel de la Sécu !